

POLITIQUE DE DIVERSITÉ CHEZ NOS FOURNISSEURS

Company name : ABG Sarl-s

Activity sector : Autres activités de services

Company category : PME

Description of the action

- Type d'action : Politique de diversité dans le Code de Conduite des Fournisseurs de A Beautiful Green - Cible : L'ensemble de nos fournisseurs - Durée : Durée indéterminée

Context

En tant qu'agence de conseil spécialisée dans le développement durable, il nous paraît évident d'appliquer des pratiques responsables dans notre travail quotidien. La diversité est une thématique essentielle dans la démarche RSE d'une entreprise. Nous appliquons les principes de non-discrimination et de diversité, il est donc naturel de nous assurer que nos partenaires commerciaux le fassent également. Nous savons que nous avons aussi un impact à travers nos choix de partenariats, c'est pourquoi nous faisons en sorte de le rendre le plus positif possible.

Objectives

Encourager et normaliser les pratiques de diversité et d'inclusion chez nos partenaires.

Approach

Lorsque nous avons créé notre Code de Conduite des Fournisseurs, nous avons intégré un paragraphe sur la non-discrimination. Dans ce paragraphe, nous insistons sur l'importance d'une politique de diversité. Nous envoyons ce code de conduite dès que nous avons un nouveau partenariat commercial, et celui-ci doit être signé. Nous avons créé un dossier contenant l'ensemble de ces codes et nous gardons un fichier avec une base de données fournisseurs. Cette action n'est ni chronophage ni énergivore. Nous communiquons sur notre code de conduite et la thématique de la diversité sur notre site. Notre code de conduite est en libre accès ce qui permet aux entreprises intéressées par cette démarche d'utiliser le modèle. Bien que nous fassions confiance à nos partenaires commerciaux, nous effectuons aussi préalablement une recherche sur la société pour nous assurer du bien fondé de leur serment.

Impact

Nous n'avons pas de chiffres concernant la diversité chez nos fournisseurs cependant nous pensons que l'intégration d'exigences durables dans nos choix de partenariats commerciaux, notamment en termes de diversité, nous permet d'avoir un impact indirect plus positif.

« To do »

Comme nous l'avons déjà dit, la création d'un code de conduite est relativement simple. Nous donnons la possibilité aux intéressés d'utiliser le modèle accessible sur notre site. Cependant, tous les codes de conduite fournisseurs ne doivent pas forcément être pareils. Il reste important de l'adapter au secteur et à la taille de l'entreprise. Pour ne pas partir de zéro, nous suggérons de faire une recherche sur internet pour voir ce que les entreprises similaires avec

une démarche responsable utilisent. Les codes de conduite et autres documents RSE sont de plus en plus accessibles sur les sites officiels. Une fois que vous avez un document qui vous convient, adaptez-le à votre entreprise et faites intervenir votre équipe légale si nécessaire. Collaborez. Le code de conduite, c'est aussi sensibiliser vos fournisseurs et partager les bonnes pratiques. Nous savons qu'il y a des impératifs au marché et que vous ne pouvez pas décliner certains partenariats. Vous avez alors la possibilité de lancer une discussion avec ces derniers. Notamment sur le thème de la diversité. Partagez vos connaissances et vos bonnes pratiques.

« Not to do »

Assurez-vous de donner l'exemple. Vous perdrez toute légitimité si vous n'appliquez pas vos exigences de diversité à votre propre société. Sensibilisez et formez vos collaborateurs du département achat. Le code de conduite est un outil qui fait partie de la politique d'achat responsable. Si vous ne sensibilisez pas votre équipe, ce document ne pourra pas être utilisé à sa pleine capacité. Préparez-vous à faire des choix. Le code de conduite vous permet de vous assurer que vos partenaires commerciaux sont sur la même longueur d'onde.